

R02 : Les troubles du spectre autistique : diagnostic et évaluation chez l'adulte

Recommandations de bonnes pratiques (HAS/ANESM)



PROBLEMATIQUE

Le plan Autisme, dans son axe 2, souligne le retard significatif dans le repérage des troubles du spectre autistique chez l'adulte au regard des efforts engagés en faveur du diagnostic infantile précoce.

L'adaptation des pratiques de prise en charge à partir d'une évaluation des compétences des personnes adultes diagnostiquées, permet d'obtenir des gains d'autonomie et une moindre expression de troubles du comportement.

Ainsi, l'évolution des pratiques professionnelles implique de préciser les conditions de réalisation du diagnostic et de l'évaluation chez l'adulte, de la même façon que cela a été réalisé pour l'enfant.



OBJECTIFS

Améliorer le repérage et le diagnostic des troubles du spectre autistique chez l'adulte.

Actualiser les connaissances des professionnels, quels que soient leur qualification et leurs lieux de pratique.

Proposer des aides et des services spécifiques à toutes les personnes concernées par l'autisme.



PROGRAMME

- Spécificités des troubles du spectre autistique à l'âge adulte ;
- Démarche diagnostique plurielle (signes et outils) ;
- Evaluation du fonctionnement chez l'adulte (outils) ;
- Organisation de la démarche ;
- Recommandation pour la pratique clinique.

NB: une formation aux recommandations de bonnes pratiques : « Interventions et projet personnalisé chez l'adulte » pourrait être proposée courant 2018.
Voir notre site internet.



PUBLIC

- Professionnels œuvrant auprès de personnes présentant des troubles du spectre autistique ;
- Médecins, soignants, formateurs.



METHODE

- Apport et analyse des recommandations de bonnes pratiques ;
- Etude de cas ;
- Temps d'échange et remise des supports de formation.

Durée : 2 journées

Dates et lieux : En établissement uniquement

Tarif : 3000€

Intervenante : Virginie MATTIO - Psychologue Neuropsychologue